



Association
JeunesParents

Programme de soutien aux jeunes parents

1. L'ASSOCIATION.....	2
2. IDENTIFICATION DES BESOINS	3
3. PUBLIC CIBLE	3
4. PRESENTATION DU PROGRAMME.....	4
4.1 OBJECTIFS	5
5. ÉVALUATION DES BENEFICIAIRES	6
6. STATISTIQUES 2022.....	7

Version avril 2023

Association reconnue d'utilité publique par le canton de Fribourg en 2006.

**Avec le soutien des Fondations : Philanthropique Famille Sandoz,
CSS, Assura, Turangalila**



ERNST GÖHNER STIFTUNG



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction de la santé et des affaires sociales DSAS
Direktion für Gesundheit und Soziales GSD



1. L'Association

La spécificité de l'association JeunesParents est de donner aux parents adolescents et jeunes adultes (-25 ans) le courage et les informations nécessaires pour accéder à une autonomie financière et professionnelle.

Depuis sa création en 2003, l'association JeunesParents (JP) est sur le terrain et observe les conditions de vie des mères et des pères adolescents et jeunes adultes. Ces parents sont souvent démunis face à la complexité du système et à la difficulté d'accéder à des ressources financières suffisantes. Cela complique l'accès à la formation. Le contexte tend ainsi à enfermer ces jeunes et leurs enfants dans une situation de pauvreté et de stagnation.

Les mères sont généralement plus à risque concernant une rupture de formation. Nous utilisons parfois dans le présent document la terminologie au féminin quand cela se rapporte à une majorité observée sur le terrain.

Comme l'a démontré Caritas, **le manque de formation est le risque premier de pauvreté en Suisse**¹. JP constate un manque de coordination entre les acteurs professionnels. Elle remarque aussi que les services officiels interviennent parfois trop tard. En agissant durant la grossesse, nous pouvons déjà prévoir avec les parents et leur réseau la pérennisation de la situation sur le long terme, soit le fait de poursuivre ou de terminer la formation à chaque fois que cela est possible.

Le **but prioritaire** de l'accompagnement est d'informer le public cible des possibilités pour que l'arrivée de l'enfant ne perturbe pas durablement les objectifs, en particulier de **formation professionnelle, des parents**. La formation sera reléguée au deuxième plan si des objectifs de couverture des besoins primaires sont à atteindre avant.

JP ne prend pas la place d'acteurs déjà existants, par exemple les services sociaux, les curateurs ou les professionnels de l'éducation. Elle est à disposition des jeunes gens concernés pour cerner au mieux leur situation et travailler en collaboration avec les autres professionnels. Dans chaque situation, les professionnelles de JP orientent les jeunes vers les autres prestations disponibles. Notre public cible est à l'intersection entre les prestations pour les jeunes de moins de 25 ans, celles pour la petite enfance et celles pour la formation. Ce foisonnement n'est pas toujours une chance, car l'orientation au sein du dispositif s'en trouve complexifiée. JP offre alors un suivi global, de style case management et coaching, possible dès le début de la grossesse et jusqu'à l'indépendance financière.

En Romandie, il **n'existe pas à notre connaissance d'autres prestations spéciales jeunes parents (-25 ans)**. Les jeunes mamans doivent s'inscrire dans les mêmes programmes que les autres jeunes. Toutefois nous observons un manque de coordination et l'absence de suivi transversal.

Ainsi, l'Association apportons au moins **quatre plus-values** :

- Elle est la seule spécialiste pour les parents adolescents et jeunes adultes en Suisse romande ;
- Elle favorise le lien des parents jeunes afin qu'ils puissent s'entraider et sortir de l'isolement ;
- Elle encourage l'autonomie financière en mettant un focus particulier sur la formation des parents – 25 ans ;
- Elle est le fil rouge des situations proposant un suivi même en cas de changement de canton ou de situation financière et ce jusqu'à la fin de la formation.

¹ « Risque de pauvreté N°1 : une mauvaise formation ! », Jeannine Silja et Carlo Knöpfel, Editions Caritas, Lucerne, 2004

2. Identification des besoins

La première source d'identification des besoins est interne à l'association et émane de personnes concernées. En effet, lors de la deuxième rencontre de jeunes mamans organisée en juin 2004, la question de la formation a été posée, certaines ont répondu qu'elles ne pouvaient **pas se former en raison de difficultés financières et organisationnelles**. Ces obstacles ont été tristement confirmés par les constats faits sur le terrain. Le chiffre le plus édifiant est celui avancé par l'étude de la Haute Ecole Bernoise de Travail Social et www.staedteinitiative.ch : dans les villes suisses, **80 % des mamans seules de moins de 25 ans sont dépendantes de l'aide sociale**. Avec nos 15 ans d'expérience sur le terrain, nous faisons les constats suivants :

- Les bourses d'études ne prennent pas en charge l'entier des coûts engendrés par un enfant. Parfois, en raison du niveau financier des grands-parents, les bourses n'entrent pas du tout en matière alors que ces derniers ne peuvent malgré tout pas financer tous les frais ;
- Certains parents jeunes ont parfois accès à un apprentissage en dépendant de l'aide sociale. Cet accès est restreint dans une partie des services sociaux. Les parents jeunes sont quelquefois renvoyés de ces services sans étude de leur situation ; ils n'ont alors accès à aucun conseil, ignorant dans certains cas qu'ils auraient droit à des prestations. Une prise de conscience de certains services sociaux est en cours, mais la problématique n'est pas complètement résolue ;
- Les situations personnelles de certains parents jeunes sont telles qu'un projet de formation serait prématuré ou mettrait en péril la santé des mamans et des enfants. On observe des enjeux liés à la santé physique et psychique, à la sécurité affective, à l'isolement social. Nous évoquons alors la formation professionnelle pour que les jeunes mères retrouvent leurs propres objectifs de vie. Avant cela, nous aidons les personnes à atteindre des buts abordables à plus court terme.

3. Public cible

Notre public cible est composé de **parents adolescents et jeunes adultes**, en grande majorité des jeunes mères **ayant eu un enfant avant 25 ans**. En effet, il est souvent plus compliqué pour elles de débiter ou poursuivre une formation (grossesse, allaitement, garde, difficulté face à l'égalité des genres,...). Par ailleurs et pour ne pas contribuer à un déséquilibre, les pères ne sont pas exclus du programme. Nous ciblons toute la Suisse Romande afin de faire valoir l'expérience terrain de JP dans tous les cantons, de coordonner les actions et de servir de fil rouge pour tous les parents jeunes. Il semble plus avantageux de réduire les frais de fonctionnement en partageant la structure existante sur la Romandie, quitte à l'adapter à chaque contexte régional.

Nous vous présentons ci-dessous les chiffres des 5 dernières années pour les deux catégories d'âge (-20 ans et -25 ans) qui incluent un large panel de situations de vie :

- Des jeunes parents qui ont un travail et un appartement et donc qui ont peu de besoins particuliers ;
- Des apprentis et étudiants qui ont les ressources organisationnelles pour continuer leur formation, mais besoin d'appui ponctuel ou de motivation régulière ;
- Des parcours de vie plus chaotiques avec des jeunes parents qui rencontrent des difficultés à s'adapter aux exigences de notre société, mettant parfois à mal le bien-être de leurs enfants.

Nombre de naissance en Suisse romande selon l'âge de la mère (statistiques OFS)

Statistiques romandes de parents de – 25 ans et de – 20 ans selon OFS								
Nombre de naissances par année								Taux canton / Romandie
Canton	Âge	2017	2018	2019	2020	2021	2017-2021	
Fribourg	âge -25	351	343	295	284	280	1 553	16%
	âge -20	13	16	13	6	6	54	
Vaud	âge -25	781	725	672	570	588	3 336	34%
	âge -20	29	30	28	27	24	138	
Genève	âge -25	397	382	355	316	251	1 701	17%
	âge -20	23	26	24	15	13	101	
Neuchâtel	âge -25	217	184	181	139	141	862	9%
	âge -20	16	9	10	3	7	45	
Valais	âge -25	344	327	300	256	250	1 477	15%
	âge -20	13	13	12	12	12	62	
Jura	âge -25	86	82	64	60	59	351	4%
	âge -20	3	3	1	2	3	12	
Berne *	âge -25	924	845	837	762	704	4 072	5%
	âge -20	51	38	33	29	18	169	
Suisse	âge -25	8111	7590	6995	6285	5979	34 960	
	âge -20	360	343	277	229	191	1 400	
Romandie	âge -25	2278	2136	1959	1709	1646	9 728	100%
	âge -20	103	101	92	68	83	447	
*11% francophones à Berne, proportion équivalente								

4. Présentation du programme

L'objectif général du PSF est de permettre aux parents adolescents et jeunes adultes de **débuter ou de poursuivre une formation** et de la réussir afin réduire leur risque de précarité. Comme en ont témoigné nos membres et les études citées, les jeunes parents ont des difficultés à trouver les ressources financières et à mettre en place un cadre de vie convenable nécessaire pour effectuer une formation. Régulièrement, il leur manque des solutions de garde, des revenus, de la place dans le logement, des aides pour le ménage, du temps pour les devoirs et l'éducation des enfants.

L'association JeunesParents propose un programme en deux temps : l'élaboration du projet de formation et le suivi durant la formation. Nous guidons les participants afin de mettre en place un contexte favorable à la conjugaison des multiples exigences. Nous démarrons où ils en sont pour les amener à résoudre les problèmes. Les participants doivent s'engager pour un suivi d'une durée de 6 mois renouvelable jusqu'à la fin de la formation. Un contrat est établi et des objectifs sont fixés. En cas de nécessité, ils sont dirigés vers les partenaires du réseau qui proposent des suivis adaptés. Avant le début du PSF, nous dressons un bilan initial avec le participant. En effet, il serait utopique de vouloir démarrer ou reprendre une formation avec toutes les exigences d'horaires, de garde d'enfant et de gestion financière que cela représente, sans stabilisation de la situation personnelle. Nous vous présentons, notre programme tel que nous le proposons :

Bilan initial : il s'agit du premier entretien permettant d'évaluer la capacité et la motivation du participant pour entrer en programme 1 ou 2.

Programme 1 - préparation à une reprise de formation : il est proposé à tout jeune parent qui souhaite reprendre une formation. La durée varie en fonction des besoins.

Programme 2 - accompagnement durant la formation : il est la suite logique du programme 1 pour assurer un maximum de chances de réussite. Il peut être démarré sans avoir effectué le programme

1 si une formation est en cours. Il peut être prolongé de quelques entretiens après le diplôme pour la recherche d'emploi.

Le moyen principal pour atteindre les objectifs est la mise en place d'**entretiens réguliers** avec les participants. Le rythme sera défini dans un contrat personnalisé en fonction des besoins établis. Les entretiens auront lieu à domicile, sur le lieu de formation ou dans nos locaux à Fribourg, dans le but de soulager un quotidien déjà chargé. Nous adoptons une attitude d'empowerment et de co-construction en établissant avec nos bénéficiaires des objectifs concrets à entreprendre par eux-mêmes autant que possible. Nous ne répondons pas nous-mêmes à toutes leurs demandes mais inscrivons dans les objectifs les suivis ou consultations qui doivent être menées par des **partenaires du réseau**. Par exemple, pour l'aide à la recherche d'apprentissage ou l'orientation professionnelle, nous travaillons en collaboration avec des services déjà en place dans les cantons.

4.1 Objectifs

a. Mettre en place les conditions préalables à la reprise d'une formation des mamans de moins de 25 ans

L'association constate que les jeunes mamans arrivent au bilan initial à des étapes très différentes. Certaines se battent pour récupérer la garde de leur enfant, d'autres sont en début de grossesse et une partie cherche depuis plusieurs mois une solution de formation qui convienne à leur situation. Le but du programme 1 est de mettre en place des conditions préalables rendant possible une formation. Plus précisément, il s'agit d'amener la maman à débiter une formation en organisant suffisamment le quotidien pour permettre du temps d'étude et pour prendre soin de l'enfant.

Le professionnel dresse un bilan initial de la situation en s'assurant que le projet de formation est réalisable. Le but sera toujours de trouver une solution la plus proche de celle qui est rêvée par la jeune femme. Par équité envers les autres jeunes, l'arrivée d'un enfant ne devrait pas avoir une influence sur les objectifs professionnels des jeunes femmes. Il s'agit de tenir compte de la globalité de la situation et de chercher avec elles une combinaison possible pour relier les exigences des différents domaines : équilibre budgétaire, exigences de formation et organisation du travail scolaire, organisation familiale, besoins de l'enfant. Nous les accompagnons avec un axe de créativité en inventant la solution sur mesure. Un rendez-vous à l'orientation professionnelle et une inscription dans un programme d'évaluation du projet et des préalables scolaires seront proposés si nécessaire, dans chaque canton en s'adaptant au système local. Lors de notre bilan initial, nous identifierons les besoins et les ressources dont dispose la jeune maman. Le but est d'éviter autant que possible que la participante soit en situation d'échec à cause des conditions préalables à la formation. En cas de besoin, nous accompagnerons les personnes pour déposer des demandes financières et pour la recherche de moyen de garde ou de solutions d'aménagements divers.

Pour l'entrée en formation, il y a toute la procédure d'admission à effectuer. Une fois que les ressources et les lacunes sont identifiées, nous mettrons en place des objectifs personnels, atteignables et mesurables qui permettront d'atteindre l'objectif global d'entrée en formation. A chaque entretien, nous évaluerons l'avancée des objectifs.

La phase 1 du PSF nous a permis de constater que dans certaines situations, il manque un soutien pratique et concret pour l'organisation du quotidien. Ainsi, nous avons mis sur pied un projet « Un bénévole ressource, un parent renforcé » pour soutenir dans des tâches concrètes les jeunes parents en formation qui ne bénéficient pas ou peu d'aide de leur entourage. Certaines personnes accompagnées souffrent de stress et de fatigue, ce qui pourrait amener à une rupture de formation si elles ne sont pas soulagées.

b. Réduire les risques de rupture des mamans en formation

Durant toute la formation, l'équipe professionnelle sera présente aux côtés de la participante pour l'aider à résoudre les nouvelles embûches qui pourraient se présenter. Nous veillerons également à thématiser les accrochages : nouvelles difficultés financières, résultats insatisfaisants, décès ou maladie dans l'entourage, fatigue et risque de burn out. Nous pourrions pointer les nouvelles difficultés et essayer d'y remédier avant l'échec. Pour atteindre cet objectif, nous fixons des entretiens réguliers en fonction des besoins. Dans certains cas, nous nous rencontrerons deux fois par

mois, dans d'autres, deux rendez-vous par semestre suffiront. Les mamans qui suivent notre PSF peuvent être dans des situations personnelles et familiales très différentes et disposer de ressources très inégales. Ces éléments seront pris en compte. Le suivi s'adapte aux besoins : les bénéficiaires de la phase 1 du PSF l'ont d'ailleurs souligné comme étant une force du programme.

Nous souhaitons proposer l'accompagnement après la fin de la formation, selon les besoins. En effet, il serait idéal que la formation débouche ensuite sur une autonomie financière. Nous serons donc présents, en tant que référence, pour la recherche d'emploi ou pour orienter la personne vers un service compétent.

L'objectif sera atteint lorsque la participante aura obtenu son diplôme.

c. Développer la confiance en soi et la détermination du public cible à terminer une formation

Cet objectif est transversal, il est valable pour les 2 programmes. Certaines personnes suivies par JeunesParents pensent qu'elles n'arriveront pas à se former. A plusieurs reprises, les participantes témoignent de leur démotivation ou de leur fatigue. Nous avons évoqué dans les deux précédents objectifs les conditions-cadres mises en place pour que la formation puisse être organisée puis effectuée. Tout au long de ces étapes, nous souhaitons aussi travailler les motivations et l'estime de soi, par des entretiens sous forme de coaching. Il ne s'agit pas de prise en charge thérapeutique mais d'entretiens motivationnels centrés sur la gestion des émotions et du stress.

Dans certains cas toutefois, nous souhaitons engager une psychologue pour répondre à des besoins plus spécifiques. En effet, nous remarquons que certains parents jeunes ont de tels traumatismes ou blocages qu'il peut être utile de disposer de quelques séances avant de se lancer dans l'organisation d'une formation ou avant de se trouver face à un nouvel échec.

Nous aimerions aussi renforcer le sentiment d'appartenance par l'action entre pairs. En effet, la mise en contact entre pairs vivant une même situation aide les jeunes à envisager un avenir à leur situation. De plus, les jeunes parents perdent souvent une partie de leurs amis et se retrouvent parfois seuls face à leur situation hors normes. Les personnes accompagnées ces dernières années ont confirmé ce besoin de mise en lien. Nous avons donc développé le projet « Entre Pairs » qui comprend l'organisation de 2-3 rencontres par année où tous les bénéficiaires sont invités.

5. Évaluation des bénéficiaires

*« JeunesParents est vraiment un bonus. Les autres professionnels disent
« vous êtes un cas particulier ». JP est là pour réexpliquer, orienter.
C'est un organisme spécifique que pour les jeunes parents. »
Maman de jumelles, 21 ans, en formation.*

Ci-dessous, un résumé des thématiques évoquées dans les évaluations des participants. JeunesParents apporte :

- ◆ un soutien matériel : nous vérifions fréquemment la qualité du matériel informatique notamment. Un ordinateur en mauvais état peut entraîner la perte d'un travail de diplôme ;
- ◆ un soutien au niveau de l'orientation dans le système social : qui peut octroyer quelle aide financière, quelle institution peut donner quel appui organisationnel ;
- ◆ des informations en matière d'orientation professionnelle ;
- ◆ un soutien pour effectuer concrètement les démarches ;
- ◆ une écoute particulière et un soutien moral pour retrouver la force de continuer ;
- ◆ un soutien par les pairs ;
- ◆ un suivi régulier et une aide dans l'organisation : se régulariser, organiser son temps, utiliser un agenda.

6. Statistiques 2022

Voici ci-dessous les statistiques 2022 de l'Association :

Répartition par canton	
100% Romandie	174
BERNE	3 %
FRIBOURG	30 %
GENEVE	21 %
JURA	5 %
NEUCHÂTEL	7 %
VAUD	24 %
VALAIS	10 %

Canton	Situations accompagnées	Nouvelles demandes
BE	5	2
FR	52	23
GE	36	15
JU	8	5
NE	13	7
VD	42	29
VS	18	15
Total RO	174	96

Conseil unique CU est donné par téléphone, mail ou entretien et permet de clarifier la demande et les besoins du jeune parent. Il amène des propositions ou solutions.

Accompagnement social personnalisé ASP : suivi basé sur le lien et l'accompagnement où les conditions de vie de la mère ou des parents sont précaires.

Programme de soutien à la formation PSF : accompagnement visant la reprise ou la poursuite d'une formation.

Canton	Motif	Nombre
BE	ASP	2
	PSF 1	3
	Partenaire	5
FR	ASP	11
	Bénévolat - entraide	16
	CU	16
	Journaliste - étudiant	1
	PSF 1	6
	PSF 2	20
	Partenaire	5
	Politique - finances	2
GE	ASP	14
	CU	8
	Journaliste - étudiant	1
	PSF 1	6
	PSF 2	8
	Partenaire	2
	Politique - finances	2
JU	ASP	3
	CU	3
	PSF 1	2
	Partenaire	5
	Politique - finances	1
NE	ASP	7
	CU	2
	Journaliste - étudiant	1
	PSF 1	2
	PSF 2	2
	Partenaire	9
	Politique - finances	1
Suisse romande	Bénévolat - entraide	1
	Journaliste - étudiant	2
	Partenaire	1
	Politique - finances	1
VS	ASP	2
	CU	9
	Journaliste - étudiant	1
	PSF 1	2
	PSF 2	5
VD	Partenaire	18
	ASP	5
	Bénévolat - entraide	2
	CU	24
	Journaliste - étudiant	2
	PSF 1	6
	PSF 2	7
Total	Partenaire	25
		279